

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 3 mars 2020

## Communiqué de presse

### Coronavirus : Point de situation du 3 mars 2020

Au titre de l'épidémie de Coronavirus COVID-19, la Martinique est en phase 1 car le virus ne circule pas.

Les dispositifs de protection mis en place sont les suivants :

- le contrôle systématique de tous les passagers est étendu au débarquement de tous les bateaux de croisière. Les petits bateaux de croisières ne sont plus autorisés à débarquer leurs passagers aux mouillages et doivent suivre la procédure de contrôle sanitaire au port. Les mesures de sécurité sont rappelées aux marinas et petits ports ;
- le contrôle sanitaire, au port, sera désormais assuré au débarquement en présence des pompiers\* et non plus seulement par l'ARS à compter de jeudi 5 mars ;
- les messages de prévention sont diffusés depuis samedi dans l'aéroport et seront également diffusés dans les cabines des avions avant les débarquements des passagers à compter de demain 4 mars 2020 ;
- la visibilité des équipes de contrôle sanitaire et des panneaux d'informations a été renforcée à l'aéroport ;
- la préparation du CHU continue ; le CHU est désormais en capacité d'effectuer, 40 tests de dépistage par jour.

Néanmoins, nous devons nous préparer à passer, le cas échéant, en phase 2, c'est-à-dire, la circulation du virus en Martinique.

A ce titre, mercredi, les médecins libéraux vont se réunir avec l'ARS et les partenaires sociaux rencontreront les services de la DIECCTE pour une réunion d'information et les mesures à mettre en place.

Le préfet et le directeur général de l'ARS réuniront les différents services de l'État et les maires, ce jeudi 5 mars, à l'ARS. Les parlementaires et la collectivité sont également invités.

**Le préfet et le directeur général de l'ARS appellent chaque acteur de la société à se préparer.**

\* Attention : l'intervention de pompiers au port ne signifie pas la présence de malade à bord, mais de la nouvelle organisation des contrôles sanitaires des bateaux de croisières.

**Contacts réservés aux médias :**

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93

– ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'État en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972

